

COMMUNE LES ALBRES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 septembre 2023

Excusés : Bernard BRAS, Virginie ROUQUETTE

Ordre du jour :

- Compte rendu des précédentes réunions
- Vote décisions modificatives
- Vote subvention @-oc-12
- Vote dématérialisation autorisation d'urbanisme
- Projet cœur de village
- Questions diverses

Compte rendu de la séance du 28 Juillet 2023 :

Le conseil municipal a délibéré sur plusieurs points.

I) Projet cœur de village.

Le maire à présenter le projet des agents du département et le coût financier estimé. Le projet comme présenté a été validé, le dossier de consultation est à lancer.

II) Questions diverses

Transport scolaire : présentation des nouvelles règles pour le ramassage scolaire. Il y a 11 élèves sur le circuit Les Albres-Viviez, le bus ne compte que 8 places. La région propose de déposer trois élèves à Asprières.

Achat photocopieur : un devis a été établi par l'entreprise Abor, se rapprocher d'une autre entreprise pour effectuer un devis pour deux photocopieurs (mairie et école)

Site internet : la commission communication doit se réunir pour faire le point sur le site, à partir d'un plan de travail. La réunion est à organiser.

Adressage : un article est à mettre dans le bulletin municipal. Il doit préciser la date de distribution des plaques avec le numéro, les horaires, et le lieu.

Les certificats d'adressage non distribué seront envoyés avec un courrier explicatif et indication de la date de distribution.

Fin de Séance